



DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 juillet 2024

DATE DE CONVOCATION
12 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **18 juillet** à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA ([pouvoir de M. Paul MURANO](#)), M. Gilles BRACHOTTE ([pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT](#)), M. Vincent CROUZIER ([pouvoir de M. Vincent DANCOURT](#)), Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE ([pouvoir de M. Martial PARIZOT](#)), M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Roland GOJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY ([pouvoir de M. Dominique CHOPPIN](#)), M. Dominique JANIN, M. Martial MATHIRON ([pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON](#)), M. Bernard NAVILLON, Mme Christine NIRLO, Mme Rachel PETIT, M. Emmanuel PONTILLO ([présent à partir de 19h00](#)), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU ([pouvoir de M. Olivier GAUTHRON](#)), M. Claude VERDREAU.

Étaient absents : M. Jean-Pierre COLOMBERT ([pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE](#)), M. Vincent DANCOURT ([pouvoir à M. Vincent CROUZIER](#)), Mme Nathalie ANDREOLETTI, Mme Bernadette BERGER ([suppléante de M. Martial PARIZOT](#)), M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN ([suppléant de M. François BIGEARD](#)), M. Dominique CHOPPIN ([pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY](#)), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON ([pouvoir à M. Martial MATHIRON](#)), Mme Maïté COUBAT, M. Laurent FAIVRE ([suppléant de M. Simon GEVREY](#)), M. Jean-Marie FERREUX, M. Olivier GAUTHRON ([pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU](#)), M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Patrice LIEBELIN ([suppléant de M. Bernard SOUBEYRAND](#)), M. Paul MURANO ([pouvoir à M. Patrice ESPINOSA](#)), M. Martial PARIZOT ([pouvoir à M. Guy MORELLE](#)), Mme Stéphanie PEPIN ([suppléante de M. Emmanuel PONTILLO](#)), M. Emmanuel PONTILLO ([absent de 18h30 à 19h00](#)), Mme Laurence SCHERRER ([suppléante de M. Jean-Marie FERREUX](#)), M. Bernard SOUBEYRAND.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles BRACHOTTE, 1^{er} Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme.

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 22
VOTANTS : 28

Délibération n°18/07/2024/01

Objet : Désignation du secrétariat de séance

Conformément à l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président rappelle que l'article L. 2121-15 du même code prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétariat de séance, dont le rôle consiste principalement dans la rédaction des procès-verbaux.

Si aucune candidature n'émerge de l'assemblée, Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Gilles BRACHOTTE, 1^{er} Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme, pour assurer le secrétariat de ladite séance.

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS
03.80.37.70.12
accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr



Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** Monsieur Gilles BRACHOTTE, 1er Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme comme secrétaire de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 18 juillet 2024.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 18 juillet 2024

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER